

PROPOSÉ PAR LA PREMIÈRE MINISTRE NAJLA BOUDEN

LA TUNISIE SE DOTE D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Page 16

BILAN COVID EN ALGÉRIE

**2 DÉCÈS ET
98 NOUVEAUX
CAS
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4360 | Mardi 12 octobre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SOMMET DES NON-ALIGNÉS

**ALGER RENOUVE
AVEC SON
PASSÉ
GLORIEUX**

Page 4

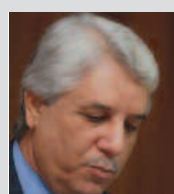
RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

TEBBOUNE EXPOSE LES CONDITIONS D'ALGER

Pages 2 - 3



- "L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères "
- Le Président "refuse toute médiation avec le Maroc"
- Migrants, visas, endettement extérieur... les précisions du chef de l'État



PROCÈS DE TAYEB LOUH

**10 ANS DE PRISON
FERME REQUIS**

Page 16

IMPORTATION DE VOITURES DE MOINS DE 3 ANS

**VERS DE NOUVELLES
MESURES**

Page 5



MIGRANTS, VISAS, ENDETTEMENT EXTÉRIEUR...

Les précisions de Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a qualifié dimanche soir de "grand mensonge" les chiffres avancés par le ministre français de l'Intérieur, Gérald Darmanin, qui a évoqué 7.000 migrants irréguliers qui seraient de nationalité algérienne et que Paris veut expulser.

PAR RIAD EL HADI

En ce qui concerne le "ministre de l'Intérieur français, Moussa Darmanin, c'est un grand mensonge, il n'y a jamais eu 7.000 migrants irréguliers de nationalité algérienne", a affirmé le Président Tebboune lors de sa rencontre périodique avec les médias nationaux, précisant que "la France n'a jamais évoqué plus de 94 cas".

Il a expliqué qu'entre la liste parvenue à l'Algérie en 2020 et les trois autres listes de 2021, "il y a un total de 94 cas, dont 21 ont été autorisés à rentrer en Algérie, 16 ont été carrément refoulés et n'entreront jamais en Algérie en raison de leur implication dans le terrorisme", selon le compte rendu de l'agence officielle. Le président de la République a ajouté que "parmi ces 94 individus, il y a eu aussi des personnes impliquées dans l'extrémisme en France, un ou deux binationaux, alors que d'autres n'ont pas de familles en Algérie".

Pour rappel, les chiffres avancés par le ministre français de l'Intérieur ont été communiqués à la presse locale.

A ce propos, le président de la République a indiqué que "ces choses ne se règlent pas par le biais de la presse", précisant qu'"il y a des règles pour préserver la souveraineté d'un pays".

Même s'il y a des "problèmes (entre les deux pays), on ne va pas pérorer dans un journal pour le populisme et la campagne électorale", a-t-il ajouté. Le Président Tebboune a, en outre, fait observer que "ce mensonge a servi de socle à des choses non conventionnelles entre deux pays souverains et des paroles malheureuses ont été dites sur un peuple et un État", relevant que "cela nous rappelle celui qui voulait sortir le Karcher pour nettoyer les banlieues".

A une question sur la réduction du nombre de visas accordés par la France aux Algériens, le Président Tebboune a affirmé que "cela est une affaire de souveraineté pour chaque État, mais à condition que les Accords d'Evian et ceux de 1968 soient respectés".

Il a expliqué que le cas de l'Algérie "demeure à part, car il y a des accords avec la France", refusant ainsi que l'Algérie "soit mélangée à d'autres pays".



Le retour de l'ambassadeur d'Algérie à Paris conditionné par "le respect total de l'État algérien"

Le Président Tebboune, a affirmé : "Le retour de l'ambassadeur d'Algérie à Paris est conditionné par le respect total de l'État algérien".

Il a souligné que "l'Histoire ne peut être falsifiée et les relations avec la France relèvent de la responsabilité du peuple et de l'Histoire". Le président de la République a rappelé dans ce contexte que "la France doit oublier que l'Algérie était une colonie".

L'Algérie a rappelé ambassadeur à Paris samedi 2 octobre, suite aux propos du Président français, sur le système algérien et la colonisation, les qualifiant d'"ingérence inadmissible dans ses affaires intérieures".

Pas de vaccination obligatoire

Le Président Tebboune a exclu le recours à la vaccination obligatoire dans le cadre de la lutte anti-Covid-19, soulignant que lui-même s'est fait vacciner à l'instar d'autres citoyens.

Il a rappelé, dans ce cadre, que la vaccination demeure un "acte technique et médical" auquel ont recours tous les pays, mettant en garde contre une nouvelle vague de la pandémie.

Le Président Tebboune a en outre rassuré que l'Algérie, en plus d'être un pays producteur du vaccin anti-Covid-19, dispose de "quantités suffisantes de doses".

Criminatisation de l'acte de spéculation

Le président de la République a affirmé que "l'acte de spéculation commis par des individus sans scrupules exploités par des bandits aux fins de semer l'anarchie - des bandits animés par des motifs politiques -, sera criminalisé et ses auteurs

encourront des peines de pas moins de 30 ans de prison, qui pourront aller jusqu'à la perpétuité, voire la peine capitale".

Ma "décision est prise et j'en ai informé le ministre de la Justice, Garde de sceaux : la prochaine réunion du Conseil des ministres verra la présentation d'une loi incriminant les spéculateurs...", a soutenu Abdelmadjid Tebboune.

"Nous frapperons les spéculateurs d'une main de fer et traquerons les lobbies politiques qui sont derrière cet acte, qui aurait pu mener à une explosion sociale, notamment à la lumière de la propagation de la pandémie de Covid-19. Nous serons sans merci avec ceux qui tentent d'entamer la détermination de l'armée blanche (personnel soignant), et dont l'implication est établie. Ceux-là encourrent la peine capitale". Le Président Tebboune a souligné que la spéculation est "l'ennemi juré de l'économie nationale et du citoyen", qualifiant d'"injustifiée" la hausse des prix de certains produits alimentaires.

Le président de la République a indiqué que "cette hausse n'est pas innocente. Des intrus sans scrupules qui ne servent que leurs propres intérêts sont exploités par des bandits", ajoutant que "rien ne saurait justifier la hausse des prix des produits alimentaires".

Il a cité, à titre d'exemple la hausse des prix des pâtes alimentaires, alors que les prix de la semoule qui en est la matière première n'ont pas bougé, précisant que "l'eau et l'électricité utilisés dans le processus de production sont toujours subventionnés".

Dans ce contexte, le Président Tebboune a mis en avant l'importance des textes juridiques en cours d'élaboration par le ministère de la Justice, lesquels criminalisent l'acte de spéculation.

"La spéculation sur le marché local s'ajoute à des facteurs externes liés aux répercussions économiques de la pandémie de Covid-19, la majorité des pays ont connu des hausses des prix", a affirmé le président de la République.

"L'État tente d'amortir ce choc par le truchement du Trésor qui assume ces répercussions à la place du citoyen, sans oublier les mesures proactives appliquées depuis 2020, notamment l'augmentation du Salaire national minimum garanti et la suppression de l'Impôt sur le revenu global sur les salaires ne dépassant pas 30.000 DA, une mesure qui a coûté au Trésor plus de 100 milliards de dinars", explique le Président.

Pas de recours à l'endettement extérieur

Le Président Tebboune a réaffirmé le refus de l'Algérie de recourir à l'endettement extérieur, un choix qui serait un "suicide politique".

Il a indiqué que "le Fonds monétaire international agit comme s'il préparait le terrain à l'endettement. Nous n'opterons jamais pour ce choix, c'est impensable. Nous ne mènerons pas le pays vers un suicide politique".

A cet effet, le président de la République s'est dit sceptique vis-à-vis des recommandations du FMI qui prône le report de la mise en œuvre des réformes structurelles, affirmant que "l'État algérien poursuivra ces réformes en toute souveraineté".

Le Président Tebboune s'est, en revanche, félicité des rapports de la Banque mondiale qui a salué "la résilience de l'économie algérienne dans un milieu instable". L'économie algérienne devra enregistrer un taux de croissance de près de 4 %, dépassant, ainsi, les prévisions de la Banque mondiale (2,6 %). A la fin de l'année, les "recettes de l'Algérie couvriront toutes ses acquisitions de l'étranger, sans toucher aux réserves de change", a affirmé le Président Tebboune, ajoutant que si "nous ne connaissons pas de situation exceptionnelle, nous pourrions atteindre l'équilibre financier vers la fin 2021, sans toucher aux 44 milliards de dollars de réserves de change, qui étaient estimées à 57 milliards USD à la fin 2020".

Revenant sur les résultats de l'économie nationale en 2021, le Président Tebboune prévoit des exportations hors-hydrocarbures estimées à 4,5 milliards USD, un chiffre jamais atteint "depuis 25 ans". A ce propos, il a mis en avant le rôle de la politique mise en place en matière de rationalisation des importations en vue de réaliser l'équilibre de la balance commerciale du pays, faisant état par là même de la révision "structurelle et sans créer de pénurie" de la politique d'importation.

Une telle démarche a fait passer la facture d'importation de 60 milliards USD à 32 milliards USD.

R. E.

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Tebboune expose les conditions d'Alger

La crise dans les relations algero-françaises ne connaîtra sans doute pas le dégel de sitôt. A moins que Paris ne fasse les gestes qu'il faut pour transcender cette crise sans précédent.

PAR KAMEL HAMED

Pour Alger la balle est en effet dans le camp français et cela a été dit de vive voix par le président de la République. Abdelmadjid Tebboune, qui s'est exprimé pour la première fois sur cette situation de crise avec la France, a clairement mis un ensemble de conditions pour un retour à la normale. *"Le retour de l'ambassadeur d'Algérie à Paris est conditionné par le respect total de l'État algérien"* a indiqué le Président Tebboune avant-hier soir dimanche lors d'une rencontre avec des journalistes algériens. Il a ajouté que *"l'Histoire ne peut être falsifiée et que les relations avec la France relèvent de la responsabilité du peuple et de l'Histoire"*. Le président de la République a rappelé dans ce contexte que *"la France doit oublier que l'Algérie était une colonie"*. Tebboune a, lors de cette rencontre, évoqué tous les sujets qui fâchent avec la France en usant d'un ton ferme qui en dit long sur la volonté de l'Algérie de ne pas céder face aux chantages de la partie française. Rappelons que l'Algérie a rappelé son ambassadeur en France, comme elle a interdit le survol de son territoire aux avions militaires français. Cette réaction vigoureuse de l'Algérie intervient en réaction aux propos malveillants du Président français, Emmanuel Macron, qui a poussé l'outrecuidance jusqu'à s'interroger sur l'existence de la nation algérienne. Ainsi, pour Tebboune, le retour de l'ambassadeur d'Algérie à Paris est conditionné par *"le respect total de l'État algérien"*. Sur la question des visas, qui a été la première salve de la France adressée en direction de l'Algérie lorsqu'elle a réduit de moitié le nombre de visas accordés aux Algériens, Tebboune à une question sur la réduction du nombre de visas accor-

dés par la France aux Algériens, a affirmé que *"cela est une affaire de souveraineté pour chaque État, mais à condition que les Accords d'Evian et ceux de 1968 soient respectés"*. Il a expliqué que le cas de l'Algérie *"demeure à part, car il y a des accords avec la France"*, refusant ainsi que l'Algérie *"soit mélangée à d'autres pays"*.

Ferhat Mheni "doit être livré" à l'Algérie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que le chef de file du Mouvement séparatiste et terroriste "MAK", Ferhat Mehenni, *"doit être livré"* à l'Algérie, soulignant détenir des preuves qu'il est terroriste. *"Nous continuons à demander à ce que le chef de file, le terroriste du MAK nous soit livré. C'est un terroriste, il le dit et nous avons des preuves quant à la collecte de fonds (menée par le MAK) pour l'achat d'armes"*, a affirmé le Président. Il a souligné que le chef de file du MAK bénéficie de *"la bénédiction du pays où il a trouvé des échos médiatiques et autres"*. A une question relative à la coopération de la France en ce qui concerne le mandat d'arrêt de Ferhat Mehenni, le Président Tebboune a affirmé avoir exigé de ce pays qu'*"il l'applique"*, relevant que *"pour le moment, il n'y a rien et c'est un silence qui signifie refus"*. Sur le sujet des migrants irréguliers qui constitue un autre dossier litigieux entre les deux pays

le Président Tebboune a qualifié de *"grand mensonge"* les chiffres avancés par le ministre français de l'Intérieur, Gérard-Moussa Darmanin, qui a évoqué 7.000 migrants irréguliers qui seraient de nationalité algérienne et que Paris veut expulser. *"En ce qui concerne le ministre de l'Intérieur français, Moussa Darmanin, c'est un grand mensonge, il n'y a jamais eu 7.000 migrants irréguliers de nationalité algérienne"*, a affirmé Tebboune, précisant que *"la France n'a jamais évoqué plus de 94 cas"*.

Il a expliqué qu'entre la liste parvenue à l'Algérie en 2020 et les trois autres listes de 2021, *"il y a un total de 94 cas, dont 21 ont été autorisés à rentrer en Algérie, 16 ont été carrément refoulés"*



et n'entreront jamais en Algérie en raison de leur implication dans le terrorisme". Le président de la République a ajouté que *"parmi ces 94 individus, il y a eu aussi des personnes impliquées dans l'extrémisme en France, un ou deux binationaux, alors que d'autres n'ont pas de familles en Algérie"*. Le ministre français a, pour rappel, communiqué ces chiffres à la presse française. A ce propos, Tebboune a indiqué que *"ces choses ne se règlent pas par le biais de la presse"*, ajoutant qu'*"il y a des règles pour préserver la souveraineté d'un pays. Même s'il y a des problèmes (entre les deux pays), on ne va pas pérorer dans un journal pour le populisme et la campagne électorale"*, a-t-il précisé. Tebboune a, en outre, fait observer que *"ce mensonge a servi de socle à des choses non conventionnelles entre deux pays souverains et des paroles malheureuses ont été dites sur un peuple et un État"*, relevant que *"cela nous rappelle celui qui voulait sortir le Karcher pour nettoyer les banlieues"*.

K. H.

"L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères"

S'exprimant lors de sa rencontre périodique avec des responsables de médias nationaux, diffusée dimanche soir, le Président Tebboune a indiqué que *"l'Algérie ne permettra à aucun pays, aussi puissant soit-il, d'implanter une base militaire sur le territoire national. Notre terre est sacrée et le devoir de respect à nos martyrs impose de ne tolérer l'implantation d'aucune base militaire en Algérie"*. Le président de la République a rap-

pelé, à cet égard, la politique de l'Algérie en la matière qui est *"connue, claire et transparente"*, soulignant qu'il s'agit d'*"une politique procédant de principes solides et immuables"*.

Interrogé sur la participation de l'Armée nationale populaire (ANP) aux opérations militaires à l'extérieur du pays, Tebboune a rappelé la politique et la position de l'État sur cette question consistant à *"veiller à ne pas*

s'enliser dans les boursiers".

"Nous n'avons pas de légions, mais une armée nationale dont les membres ne seront jamais sacrifiés pour de l'argent, comme le font les mercenaires", a soutenu le chef de l'État, relevant que *"pour toute opération similaire, nous avons besoin de l'aval des membres de notre armée et celui de leurs représentants à l'Assemblée nationale populaire (APN)"*.

R. N.

Le Président "refuse toute médiation avec le Maroc"

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a exprimé, dimanche, son refus de toute médiation avec le Maroc, affirmant qu'*"on ne peut pas mettre sur un même pied d'égalité, l'agresseur et l'agressé"*. L'Algérie *"n'acceptera aucune médiation avec le Maroc"*, a déclaré le Président Tebboune lors de sa rencontre périodique avec des représentants de médias nationaux, rappelant les déclarations du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, lors de sa participation à la réunion des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe, où il avait affirmé que ce point n'allait pas être inscrit à l'ordre du jour de la réunion. Le chef de l'État a souligné que l'Algérie *"n'a pas commis de maladresse (), ni attenté à l'unité nationale marocaine, ne serait-ce que par des déclarations"*. Relevant que *"le Maroc a des antécédents historiques"* en la matière, le président de la République a rappelé les agressions marocaines contre l'Algérie en 1963 pour spolier des parties du territoire national. Il a fustigé, par là même, l'idéologie expansionniste du Maroc et les conspirations de ce pays qui a donné refuge aux terroristes et leur a accordé de l'argent et des passeports diplomatiques. Après avoir affirmé que *"l'Algérie sait bien ce que coûtent les guerres, car elle compte des millions de chouchada"*, le président de la République a ajouté : *"Nous sommes un peuple résistant qui ne cherche pas la guerre, mais plutôt la paix. Cependant, celui qui cherche la guerre... celui qui nous agressera, le regrettera amèrement"*.

wR. N.

SOMMET DES NON-ALIGNÉS

Alger renoue avec son passé glorieux

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a souligné, hier à Belgrade, que "la question palestinienne demeure au cœur des préoccupations du Mouvement des Non-Alignés (MNA) qui est pleinement conscient de ses responsabilités historiques, morales et juridiques pour affirmer son soutien indéfectible au peuple palestinien".

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le Premier ministre ne manquera pas de réitérer l'engagement et l'attachement de l'Algérie à l'Initiative arabe de paix. Dans son intervention lors d'une réunion de haut niveau célébrant le 60^e anniversaire de la tenue de la première conférence du Mouvement des Non-Alignés (MNA) à Belgrade en 1961, le Premier ministre a indiqué que "la question palestinienne demeure au cœur des préoccupations de notre mouvement qui est pleinement conscient de ses responsabilités historiques, morales et juridiques pour affirmer son soutien indéfectible au peuple palestinien dans sa lutte pour arracher ses droits nationaux inaliénables, y compris son droit à l'autodétermination et à l'établissement de son État palestinien indépendant dans les frontières de 1967, avec pour capitale Al Qods". L'Algérie réitère également "l'engagement et l'attachement de l'Algérie à l'Initiative arabe de paix qui consacre la solution de deux États et la libération des territoires arabes occupés, y compris le Golan syrien", a-t-il ajouté. "L'Algérie, qui figure parmi les membres fondateurs de ce mouvement, alors qu'elle n'avait pas encore recouvré son indépendance, n'a ménagé aucun effort



pour conforter le Mouvement des Non-Alignés, défendre ses principes et réaliser ses objectifs, et ne peut aujourd'hui que saluer les réalisations accomplies par le mouvement depuis sa création et son maintien en tant que tribune qui intègre les efforts de tous les peuples du Sud", a rappelé le Premier ministre. "Mecque des révolutionnaires et fervente défenseuse des causes justes de par le monde, l'Algérie a toujours été aux côtés des mouvements de libération en Afrique, Asie et Amérique latine et n'a jamais eu de cesse de défendre leurs causes et de s'engager à apporter à leur lutte un soutien moral et matériel", a-t-il dit. "Elle y a contribué à travers l'appel lancé par le défunt Houari Boumedienne pour l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial qui libère le Tiers-Monde du joug des néo-colonialisme, durant la conférence des pays des Non-Alignés tenue en 1973 en Algérie", a-t-il poursuivi. Les travaux de la réunion de haut niveau célébrant le 60^e anniversaire de la conférence du Mouvement des Non-Alignés (MNA) tenue à Belgrade en 1961, verra la participation de près de 100 délégations représentant des pays membres du mouvement, outre des organisations internationales et régionales.

L'Algérie capable d'apporter l'aide nécessaire au peuple libyen

Le président du Parlement libyen, Aguila Salah Issaa, a achevé, lundi, sa visite officielle en Algérie au cours de laquelle il s'est entretenu avec de hauts responsables sur les développements de

la situation en Libye et le soutien de l'Algérie à ce pays voisin dans la démarche de réconciliation nationale, le retrait des forces et combattants étrangers et des mercenaires des territoires libyens, et la tenue des élections présidentielles et parlementaires dans les délais prévus. M.Aguila a été salué à son départ à l'aéroport international Houari-Boumedienne par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali. Aguila Salah avait entamé, samedi, une visite officielle en Algérie, à l'invitation du président de l'APN, Brahim Boughali au cours de laquelle il a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Les entretiens de Aguila Salah Issaa avec Brahim Boughali et Salah Goudjil "ont constitué une occasion de réaffirmer la solidarité constante de l'Algérie avec le peuple libyen pour rétablir la sécurité et la stabilité, selon une approche basée sur une solution pacifique découlant du dialogue et de la réconciliation nationale, et à travers l'organisation d'élections à même d'amorcer une nouvelle ère dans une Libye stable et prospère". Il s'agit de l'approche annoncée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa participation à la conférence de Berlin en 2020 et exprimée à maintes reprises dans diverses occasions... une approche récemment concrétisée, à l'occasion de la réunion ministérielle des pays voisins de la Libye abritée par l'Algérie les 30 et 31 août dernier. "La Libye compte sur le soutien du président de la République,

Abdelmadjid Tebboune et du peuple algérien pour sortir de sa crise qui tire à sa fin", a affirmé de son côté le responsable libyen, soulignant "nous n'oublions jamais les positions de l'Algérie en notre faveur durant les situations difficiles traversées par la Libye". Le président du Parlement libyen a également tenu à préciser que "l'Algérie, eu égard à son influence et à sa place centrale, est capable d'apporter l'aide nécessaire au peuple libyen, vu ses positions honorables en faveur de la solution politique en Libye". Le président du Parlement libyen s'est dit optimiste quant "à la capacité des démarches algériennes à relancer la réconciliation nationale entre les Libyens, au regard de ses bonnes relations avec toutes les parties. Il a également exprimé "sa gratitude et sa considération pour la position de l'Algérie basée sur ses bonnes relations avec toutes les parties en Libye, pour le rôle qu'elle joue pour la réussite du processus démocratique en Libye et pour rapprocher les points de vue entre les différentes parties libyennes", mettant en avant "le poids de l'Algérie dans la région, ainsi qu'aux plans régional, continental et international". Mettant l'accent sur "la nécessité d'élire un Président en Libye en vue d'une sortie définitive de la crise", le président du Parlement libyen a affirmé, dans ce cadre, que son parlement "s'est acquitté de ses missions, en promulguant la Loi sur l'élection du Président et la Loi sur l'élection du prochain Parlement". La rencontre entre le président du Parlement libyen avec respectivement le président de l'APN et le Président du Conseil de la Nation, a constitué une opportunité pour "aborder l'état des relations bilatérales, réaffirmer la volonté des deux parties de les développer, de consolider la tradition de la concertation, échanger les visites parlementaires dans le cadre des groupes de fraternité et d'amitié parlementaires et davantage de coordination dans les fora parlementaires internationaux, dans le cadre de la diplomatie parlementaire".

C. A.

ABDELAZIZ GUEND, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE :

"Il faut valoriser la production nationale"

PAR RACIM NIDAL

Le ministère de l'Industrie table sur "l'import-substitution pour valoriser la production nationale", indique son directeur général du développement et de la compétitivité Industrielle. Abdelaziz Guend, qui intervenait, hier matin, dans l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, explique que "certaines filières comme l'Industrie agroalimentaire seront prioritaires". Le responsable, au département de l'Industrie, souligne également que "la révision du code de l'investissement est un signal fort en direction de nos partenaires et de nos entreprises". "Notre tissu industriel est constitué de pratiquement 1 million 200 mille entreprises et pour la majorité, c'est des

petites et très petites entreprises", rappelle Abdelaziz Guend. Afin de booster ce tissu industriel, il plaide pour pratiquer l'import-substitution et concrétiser le principe de la préférence nationale. "Il faut se passer, au maximum, des produits importés et valoriser la production nationale, notamment la production manufacturière", affirme le directeur général du développement et de la compétitivité Industrielle. "Certaines filières seront développées en priorité, notamment l'Industrie agroalimentaire, pour répondre aux prérequis de la sécurité alimentaire", précise-t-il, avant d'ajouter qu'il "faut aussi de l'Industrie structurante avec notamment, l'exploitation de certaines filières minières". Abdelaziz Guend assure que le ministère de

l'Industrie est "déterminé à mettre tous les préalables qu'il faut pour que l'industrie redevienne le serviteur de l'économie nationale, ne serait-ce qu'en mettant à disposition des Algériens les produits du quotidien".

Nécessité d'améliorer la qualité et la compétitivité de la production nationale

Le responsable insiste sur la nécessité de garantir la qualité du produit national. "C'est grâce aux organismes d'appui, qu'il s'agisse de centres techniques ou d'organismes d'évaluation de la conformité, que nous pourrions accompagner les entreprises à améliorer la qualité et la compétitivité de leurs produits". Le directeur général du développement et

de la compétitivité Industrielle y voit une condition pour se placer sur le marché international. Abdelaziz Guend souligne également que "le partenariat reste un moyen pour l'entreprise de s'améliorer et de se positionner sur d'autres marchés". Néanmoins, il préconise plus de "vigilance" pour que les partenariats conclus soient fructueux. "Il faut peut-être revoir notre façon de tisser ces partenariats, définir plus clairement les conditions et objectifs". Il estime que "le lancement du chantier de la révision du code de l'investissement est un signal fort en direction de nos partenaires et de nos entreprises, que les choses se feront de la manière la plus rassurante possible pour l'investisseur et l'entreprise".

R. N.

DÉVELOPPEMENT DE TAMAZIGHT

Le HCA réclame un bilan

Depuis la création du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), le 27 mai 1995, l'enseignement de la langue amazighe a connu des avancées indéniables...

PAR IDIR AMMOUR

Ces avancées ont d'ailleurs abouti à la création de l'Académie qui s'inscrit dans le prolongement de la promotion et du développement de cette langue. La création de cette Académie demeure un acquis, qui semblait un signe de la volonté affirmée et réelle. Malheureusement la réalité est tout autre puisque depuis sa création, elle est en "hibernation" continue selon les observateurs. L'Académie n'est nullement au diapason de la mission qui lui a été assignée. Tamazight est au sein d'institutions qui fonctionnent au ralenti ou restées en jachère. C'est l'avis même de président du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, qui confirme cet état des lieux lors de son passage au forum du journal *El Moudjahid*, sur la composante de l'Académie algérienne de langue amazighe, mais aussi sur son action, la qualifiant d'institution "en jachère" depuis sa création. "Cette acadé-



mie est en jachère, deux ans après sa création, elle n'a ni vision ni action. Il est temps de la relancer", a-t-il soutenu, en préconisant de renforcer cette académie, forte de 40 membres, en procédant à la nomination des 10 membres restants, mais, a-t-il conditionné, sur la "base de critères rigoureux et scientifiques". De son point de vue, le temps est venu de dresser le bilan du travail fait par cette institution, mais aussi par d'autres, à l'image des cinq instituts de langue et de culture

amazighes, du Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET), estimant qu'il y a un "dysfonctionnement" dans la gestion de certaines de ces institutions. Concernant l'enseignement de tamazight à l'école, M. Assad voit d'un mauvais œil le fait qu'il ait un aspect facultatif. "Toutes les matières sont obligatoires sauf tamazight", déplore-t-il. Jusqu'à quand ?

I. A.

BILAN DE LA DGSN POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

53.149 appels et 1.915 affaires enregistrées à Alger

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La DGSN a établi le bilan du mois de septembre à Alger où 53.149 appels ont été enregistrés sur le numéro vert 15-48 et en matière de délits, il y a eu 1.915 affaires enregistrées.

Dans un communiqué, la DGSN a estimé que "les interventions enregistrés par appel téléphonique sur le numéro vert et celui du secours 17 concernent des plaintes variées". C'est grâce à ces appels de citoyens, ajoute le communiqué qu'"il y a eu l'interpellation de 6 personnes pour délit de vols et 14 autres personnes

pour vente et propagation de drogue ainsi que la récupération de 3 véhicules légers signalés pour vol". Concernant les autres volets, le communiqué de la DGSN indique que "1.915 différents délits ont été enregistrés durant le mois de septembre". Dans les détails, il est indiqué que "11 cas de vente de drogue, création de 12 parkings sans autorisation et 15 personnes arrêtées pour vente illégale de produits sur la voie publique." Des plaintes de citoyens ont été également enregistrées par vidéo et image de réseaux sociaux et transmises aux services de la DGSN. Le communiqué souligne que "35 affaires

sont en cours de traitement actuellement et 24 affaires ont été élucidées". Pour rappel, le nouveau code pénal a consacré des amendements sur la recevabilité des plaintes à travers des images vidéo et autres supports filmés. La DGSN note également que "les affaires de rixe et de voie de faits ont diminué en septembre où seulement 12 cas ont été enregistrés". Il faudra attendre prochainement un autre bilan qui sera plus exhaustif sur la délinquance et la petite criminalité pour la période allant de janvier à octobre de cette année.

F. A.

IMPORTATION DE VOITURES DE MOINS DE 3 ANS

Vers de nouvelles mesures

PAR RANIA NAILI

Le dossier de l'importation des véhicules d'occasion de moins de trois ans revient encore une fois sur le devant de la scène. Le projet de loi des finances pour l'exercice de l'année prochaine prévoit de nouvelles mesures concernant ce dossier.

Après avoir été autorisée dans le cadre de la loi des finances 2020, puis gelée pendant plus de 18 mois et ré-autorisée dans la loi des finances complémentaire de l'année en cours, l'importation de véhicules de moins de 3 ans devrait connaître de nouvelles mesures dans le PLFC 2022.

Selon les premiers éléments dévoilés du projet de loi des finances pour l'exercice de l'année prochaine, l'importation des voitures touristiques de moins de trois

ans d'âge devrait être autorisée avec les mêmes taxes que l'importation de véhicules neufs. Il convient de noter que l'importation de ce genre de voiture, autorisée dans la LF 2020 a connu plusieurs reports à défaut de la promulgation de textes réglementaires régissant l'activité. Ainsi, en cas d'adoption du projet de loi des finances 2022 par le Gouvernement et le Parlement, l'importation de voitures d'occasion de moins de trois ans de l'étranger interviendra conformément aux taxes appliquées à l'importation des véhicules neufs.

Types de véhicules concernés

L'article 90 du projet de loi des finances stipule que les dispositions de l'article 9 du code des taxes sur l'importation des voitures de tourisme neuves ou d'une

ancienneté de trois (3) ans maximum, seront inchangées. L'ensemble de ces véhicules seront donc soumis aux mêmes taxes. Il s'agit donc, selon les dispositions du même article, de véhicules de tourisme neuf ou de moins de 3 ans d'une cylindrée n'excédant pas 1.800 cm³ pour les véhicules automobiles moteur à piston à allumage par étincelles (essence) et 2.000 cm³ pour les véhicules automobiles à moteur à piston à allumage par compression (diesel). Il s'agit également, selon les dispositions du 9^e article du code des taxes sur le chiffre d'affaires, des véhicules touristiques tout terrain (4x4) d'une cylindrée n'excédant pas 2.000 cm³ acquis par les moudjahidine et les invalides de la guerre de Libération nationale.

R. N.

COURS DU PÉTROLE

Le plus haut niveau depuis 7 ans

Les cours du pétrole battaient, ce 11 octobre, de nouveaux records depuis plusieurs années, dans un contexte de forte demande énergétique en Asie alors que l'offre reste contrainte, le gaz ne bénéficiant cependant pas de cet élan haussier. Le pétrole inscrit ainsi, un nouveau pic. Le Brent gagne 2 %, à plus de 84 dollars, tandis qu'à New York, le baril de WTI prenait 2,36 % à 81,22 dollars, peu après avoir touché 81,58 dollars, un prix plus vu depuis le 30 octobre 2014. Les deux contrats de référence du brut ont déjà grimpé de plus de 4 % la semaine dernière, une hausse "qui se poursuit dans les échanges matinaux d'aujourd'hui (lundi)", constatent les analystes d'ING. "Les préoccupations autour de l'énergie" au sens large continuent d'offrir un soutien au marché pétrolier. La demande est particulièrement forte en provenance d'Asie. "L'économie chinoise dépasse désormais ses niveaux pré-pandémie et a besoin de produire davantage d'électricité pour faire tourner ses usines, en proie à des pannes de courant." Très dépendante du charbon, lequel assure 60 % de sa production électrique, la Chine essaye de diversifier ses sources d'approvisionnement, ce qui entraîne les prix du pétrole mais aussi du gaz vers le haut. Après une folle semaine qui l'aura vu battre mercredi un record historique à 162,12 euros le mégawatheure (MWh), le marché de référence du gaz européen, le TTF (Title Transfer Facility) néerlandais, abandonnait 1,83 % à 86,00 euros, un prix cependant trois fois supérieur à celui de mi-juin.

"La course à l'approvisionnement énergétique de l'Asie et de l'Europe sur les marchés du gaz naturel et du charbon continue de fournir un solide soutien aux prix du pétrole", a relevé l'analyste Jeffrey Halley.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 186 blessés en 24 heures

Pas moins de 6 personnes ont trouvé la mort durant ces dernières 24 heures, selon un communiqué de la Protection civile rendu public hier. A côté de ces décès, la même source indique que 186 autres personnes ont été blessées durant cet intervalle de temps.

Plus en détails sur ce fléau qui endeuille plusieurs familles, la Protection civile indique que "le bilan le plus lourd a été enregistré, au niveau de la wilaya de Tiaret, où deux personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée suite à une collision entre deux véhicules sur la RN 23, dans la commune d'El Naïma, daïra de Ain-Dahab".

Sur un autre volet d'intervention des éléments de la Protection civile, à savoir la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus, "les unités de la Protection civile ont effectué, durant les dernières 24 heures, 38 opérations de sensibilisation à travers le territoire national", rappelant aux citoyens la "nécessité du port de la bavette, respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique", précise le communiqué de la Protection civile

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Appel à candidature pour le Prix du Président de la République
du journaliste Professionnel**

Président de la République, du Journaliste Professionnel, organisé dans sa septième édition, pour l'année 2021, sous le thème : «*Les Médias entre la liberté et la responsabilité*», et décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2021.

Les principaux objectifs de ce prix institué par le décret présidentiel n°15-133 du 21 mai 2015, en signe de reconnaissance aux valeurs parcours du journaliste algérien, durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale, sont:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes ;
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite ;
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- 1- **L'information écrite:** la nouvelle de presse, l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête publiés par un organe de presse écrite national, public ou privé ;
- 2- **L'information télévisuelle:** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées ou autre et la séquence (images informatives et audiovisuelles), produite et diffusée par les chaînes de télévision nationales publiques ou privées.
- 3- **L'information radiophonique:** émission d'information, reportages, enquêtes et autres, produite et diffusée par les chaînes de radiodiffusion nationales publiques ou privées.
- 4- **Presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- 5- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale, public ou privé.

Conditions de participation :

- 1- Être de nationalité Algérienne ;
- 2- Être âgé de 30 ans, au moins ;
- 3- Justifier de l'exercice continu de la profession dans l'organe de presse depuis, au moins, trois (3) ans ;
- 4- Ne pas être membre du jury ;
- 5- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- 6- Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans ses différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de trois (3) années.
- 7- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- 8- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période Octobre 2020/ Octobre 2021.

Thème du concours: «Les Médias entre la liberté et la responsabilité»

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,

Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 16 octobre 2021.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement à travers le site web du Ministère de la communication: <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscal : 0.002 1701.50020 69 DEP

un avis de concours nationale restreint d'architecture
pour étude et suivi pour **la réalisation polyclinique (01) à 8750 logements dans le pôle urbain Houari Boumediène - dans le cadre du programme du secteur central 2021**

AVIS DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° 74 /2021

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics de la wilaya de DJELFA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis de concours nationale restreint d'architecture N° 37/2021 pour l'étude et suivi pour réalisation d'une polyclinique au niveau du site 8750 logements dans le pôle urbain Houari Boumediène wilaya de DJELFA (cité d'habitat intégrées)- programme 2021

- **le BET Retenu : Djaafar Mohamed Sif Eddine**
- **NIF : 183170103890108**
- **MONTANT EN TTC : 17.460.000.00 DA**
- **Note globale 75.66**
- **Critère de choix : meilleure offre.**
- **Délai d'étude : 04 mois**

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante, dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya, les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Midi Libre n° 4360 - Mardi 12 octobre 2021 - Anep 2116 017 858

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BAB EL OUED
HOPITAL MOHAMMED LAMINE DEBAGHINE

02 Boulevard Said Touati Bab El-Oued, Alger

PREMIERE (1 ère) MISE EN DEMEURE

- Vu le décret présidentiel n° 15-247 du 06/09/2015, portant réglementation Des marchés publics et des délégations de service public ;
- Vu le contrat n° 07/2021 du 02/09/2021, relatif à la fourniture des barquettes et films alimentaires (lot 03 : boîte alimentaire) au profit du CHU Bab El-Oued durant l'année 2021.
- Vu le bon de commande n°92/2021 du 13/09/2021.
- Vu les délais de livraison de (15) jours à compter de la date du bon de commande.
- Vu le non-respect des délais de livraison

Le Centre Hospitalo-universitaire met en demeure la société SARL ETIQAL Sise à Cite 136 Logts N° 32 Ain Benian Alger à l'effet de livrer dans les plus brefs délais.

Faute de quoi, il sera fait application des mesures prévues par la réglementation en vigueur.

La présente mise en demeure est applicable dès la date de sa première apparition dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.



QUALIFICATIONS POUR LE MONDIAL
NIGER - ALGÉRIE À 17H

Les Verts en quête de confirmation

La sélection nationale de football affrontera; cet après-midi à 17 h, au stade Général-Seyni-Kountché de Niamey, son homologue nigériane, dans le cadre de la 4^e journée du groupe A des qualifications de la Coupe du monde 2022 au Qatar.



CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN

5 nageurs algériens au rendez-vous d'Accra



QUALIFICATIONS MONDIAL 2022 : NIGER - ALGÉRIE A 17H

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN

Les Verts en quête de confirmation

La sélection nationale de football affrontera cet après-midi à 17 h, au stade du Général-Seyni-Kountché de Niamey, son homologue nigériane, dans le cadre de la 4^e journée du groupe A des qualifications de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

PAR MOURAD SALHI

Après trois journées de ces éliminatoires, l'Algérie est toujours première de son groupe avec 7 points, en compagnie du Burkina-Faso. Les coéquipiers de Mahrez tenteront aujourd'hui de confirmer en terre nigériane pour faire un pas vers la qualification pour le prochain tour.

"On n'ira pas à Niamey en favori. Sincèrement, nous n'êtes pas surpris de ce que cette équipe était capable de proposer au match aller. Elle a les capacités à nous poser des soucis à tout moment. Nous sommes maintenant avertis. On le sait, les conditions climatiques seront compliquées. Je ne vais pas parler du terrain ou autre chose dans ce sens. En tout cas il y aura un adversaire qui aura envie de prendre sa revanche. Je ne pense pas qu'ils pourront se qualifier, donc ça sera une question d'orgueil pour eux", a indiqué le sélectionneur national Djamel Belmadi, à propos du rendez-vous d'aujourd'hui.

Pour les clés du match, il parle de coups de pied arrêtés, qui constituent une autre solution pour vaincre cet après midi. "Les coups de pieds arrêtés sont des



faits de jeu sur lesquels il faut être bon.

On ne va pas s'en priver. Une petite occasion pourra tout changer dans un match. On continue de progresser et on s'améliore dans tous les secteurs du jeu. Rien n'est encore joué pour le moment. Nous sommes appelés à rester vigilants", a-t-il avoué. Côté effectif, l'entraîneur vient de perdre l'une de ses pièces maîtresses, à savoir le latéral gauche Ramy Bensebaini en raison d'une blessure. Ramy Bensebaini a été soumis à un travail spécifique lors de sa présence au centre technique national, il n'a finalement pas pu récupérer à temps, par conséquent, l'ancien joueur de Montpellier a quitté ses compatriotes dimanche matin pour

rejoindre son club Gladbach. Toujours sur le même registre, le coach pourrait opérer quelques changements dans son onze rentrant. Une manière de chambouler aussi les cartes de son vis-à-vis.

Les champions d'Afrique, qui ont enchaîné un 30^e match de suite sans défaite avec une très large victoire à domicile face au Niger (6-1), ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. En tout cas, les Fennecs, aux yeux des spécialistes en la matière, apparaissent comme les grands favoris pour la qualification au prochain rendez-vous qu'abritera le Qatar en 2022.

De son côté, le sélectionneur du Niger reconnaît la difficulté de la mission de ses capés, après la lourde défaite à Blida. "J'avais très peu d'espoir pour la qualifi-

cation. Désormais, j'en ai encore moins. Notre mission s'est compliquée après cette large défaite.

Avec quatre joueurs en moins, l'Algérie a montré un haut niveau. Avec ce potentiel et ce réservoir de talents, cette équipe doit aller loin en Coupe du monde. Pour nous, le plus important sera de corriger nos erreurs en vue du match à Niamey pour livrer une autre copie", a-t-il dit.

La Fédération internationale de football a désigné un trio d'arbitres sénégalais pour le rendez-vous d'aujourd'hui. Aïssa Si qui dirigera la partie sera assisté de ses deux compatriotes Toure Serigne Cheikh et Bangoura Nouha. Diouf Adalbert est le quatrième arbitre.

M. S.

ÉQUIPE NATIONALE

Ramy Bensebaini forfait face au Niger

Blessé depuis la rencontre en septembre dernier face aux Étalons, Ramy Bensebaini n'effectuera pas le voyage avec l'EN à destination de Niamey. Forfait pour la rencontre jouée à Blida, Djamel Belmadi va devoir se passer une nouvelle fois de l'un de ses cadres lors du match qui se jouera mardi face au Niger.

Convoqué lors de ce stage d'octobre, Djamel Belmadi espérait récupérer son latéral gauche tit-

ulaire pour le deuxième match contre le Niger. Déjà forfait lors du match joué vendredi à Blida, le sélectionneur va devoir une nouvelle fois se passer des services du joueur du Borussia Mönchengladbach à la suite d'une blessure à l'aine contractée lors du match nul obtenu face au Burkina Faso (1-1) à Marrakech le mois dernier.

Depuis, le joueur n'a disputé aucun match que ce soit en club ou désormais en sélection où il a

été remplacé au pied levé par Mohamed Farès.

Dès lors, Ramy Bensebaini n'a pas pris part au vol spécial affrété par Air Algérie aujourd'hui à 13h à destination du Niger en prévision de la quatrième journée qui se jouera mardi en fin de journée. L'ancien joueur du Stade Rennais a ainsi été autorisé à regagner l'Allemagne en vue de continuer son protocole de soins et de reprise avec son club.



SPORT

ACTUALITÉS DE L'EN

Benlamri ménagé

Dès leur arrivée à Niamey, après un vol qui a duré trois heures et demi, les hommes de Djamel Belmadi ont rejoint le centre technique national (CTN) de la Fédération nigérienne de football (Fenifoot) pour y effectuer une séance de décrassage.

Hormis le défenseur Djamel-Eddine Benlamri, qui a été ménagé, les Verts se sont entraînés durant une heure dix minutes (de 18h30 à 19h40) avec au menu : quatre tours de piste, des toros et deux séances d'échanges à deux touches de balle, avant de regagner l'hôtel pour se doucher.

La sélection nationale a effectué lundi 11 octobre 2021 son dernier entraînement à 17h au stade Général-Seyni-Kountché avant d'affronter le Niger mardi pour le compte de la 4^e journée du groupe A des éliminatoires de la Coupe du monde de la Fifa – Qatar 2022.

Le ministre Sebtag avec les Verts

En visite de travail en République du Niger, Abdelrezak Sebtag, ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) a pris le même avion spécial que la sélection nationale ce dimanche 10 octobre 2021.

Le ministre devrait profiter de sa mission dans ce pays frontalier avec lequel l'Algérie entretient de très étroites relations, pour assister à la rencontre retour contre le Niger ce mardi au stade du général Seyni Kountché.

Les Verts fêtent le record d'Islam Slimani

Les champions d'Afrique ont réservé, une petite surprise au nouveau meilleur buteur de la sélection nationale, Islam Slimani.

Double buteur, vendredi, contre le Niger (6-1), l'avant-centre de l'Olympique Lyonnais a dépassé Abdelhafid Tasfaout pour s'installer, seul, sur le trône du meilleur scoreur de l'histoire d'El Khadra avec 38 buts en 77 sélections. "L'enfant d'Ain-Bénian, qui était accompagné de ses enfants, a reçu des félicitations d'un peu partout, y compris de la Fifa", a indiqué la FAF dans un récent communiqué de presse. Les joueurs et les membres des différents staffs ont voulu, à leur tour, marquer cet événement historique à travers une délicieuse pâtisserie à l'effigie du meilleur buteur.

L'Algérie prendra part aux Championnats d'Afrique Open de natation, prévus du 11 au 21 octobre à Accra (Ghana), avec cinq nageurs dont l'objectif sera de prendre des places sur les podiums de leurs spécialités respectives et améliorer leur chrono en prévision des Mondiaux en décembre, a indiqué l'entraîneur national, Mouloud Bouchendouka.

"Nous avons sélectionné nos meilleurs nageurs pour ce premier rendez-vous de la saison 2021-2022, car nous nous attendons à une compétition de haut niveau en présence des meilleurs nageurs du continent, notamment, les Sud-africains, Egyptiens et Tunisiens. Cette compétition nous permettra également d'évaluer nos nageurs avant les Mondiaux en petit bassin, prévus en décembre, et les Jeux méditerranéens d'Oran, qui sont notre principal objectif", a déclaré Bouchendouka.

Conduite par les chefs de file de la natation algérienne, Oussama Sahnoun et Amel Melih, qui ont pris part aux Jeux olympiques de Tokyo, l'équipe algérienne est composée aussi de Ramzi Chouchar, Jaouad



Syoud et Abdellah Ardjoune. En prévision de ce rendez-vous africain, les nageurs locaux, à savoir Ardjoune et Djaballah (blessé), étaient en stage permanent depuis le mois d'août avec un travail biquotidien pour améliorer leurs performances après la fermeture des piscines à cause des restrictions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19, alors que les nageurs évoluant à l'étranger se sont préparés avec leurs clubs respectifs.

"Nous avons entamé la préparation après le Championnat national d'été avec un programme chargé, vu que les nageurs étaient en vacances

scolaires. Je pense que nos nageurs, notamment Ardjoune avec qui j'ai travaillé depuis le mois d'août, ont retrouvé la forme avec de bons chronos à la clé. Pour les autres athlètes, ils se sont entraînés avec leurs clubs", a indiqué l'entraîneur national. De son côté, Abdellah Ardjoune, qui participera à ses deuxièmes Championnats d'Afrique après ceux organisés à Alger en 2018, a estimé que la préparation s'est déroulée dans de "bonnes conditions", soulignant que cette compétition constituera un bon test pour les nageurs algériens avant les Mondiaux d'Abu Dhabi en petit

bassin. "J'ai retrouvé mes sensations dans l'eau après l'Open d'été avec à la clé de bons chronos, je ferai le maximum pour décrocher un podium à Accra et représenter dignement la natation algérienne", a-t-il promis. La 14^e édition des Championnats d'Afrique Open (messieurs et dames), prévue initialement à Durban en Afrique du Sud en avril 2020, a été reportée à cause de la pandémie de Covid-19. Outre l'Algérie, une cinquantaine de pays sont attendus dans la capitale ghanéenne qui accueille la compétition pour la première fois de son histoire.

APS

COMPÉTITIONS NATIONALES DE GYMNASTIQUE

Le programme connu

La Fédération algérienne de gymnastique (FAG) a dévoilé, ce dimanche sur sa page Facebook, le programme des compétitions nationales pour la saison 2021/2022.

Ainsi, les qualifications pour les catégories benjamins, minimes et cadets dans la spécialité du trampoliner et tumbling auront lieu les 12 et 13 novembre à Boufarik (Blida). De leur côté, les épreuves de gymnastique artistique (garçons et filles) sont programmées dans la même salle les 19 et 20 novembre,

celles de la gymnastique rythmique à Saïda, les 19 et 20 du même mois, tandis que celles de l'aérobic à Alger, les 3 et 4 décembre. Concernant les finales, elles auront lieu à Oran les 24 et 25 décembre. Cette étape servira de répétition générale avant l'organisation du championnat arabe de gymnastique artistique prévu au mois de mars à El-Bahia. Quant au championnat national par aires (juniors/seniors), il se tiendra les 5 et 6 novembre à Boufarik (Blida).



LIGUE DES NATIONS

Un trophée pour les Bleus, et une polémique...

Le buteur du sacre français ! Après avoir été le joueur le plus percutant de l'EDF jeudi, le prodige de 22 ans, M'bappé, s'est peu montré et n'a pas assuré ses passes, avant de se réveiller à l'heure de jeu. Il a raté deux opportunités (67' et 72') puis a filé au but, à la limite du hors-jeu, pour donner l'avantage à son équipe (80').



Pour succéder au Portugal au palmarès de l'épreuve (la Selecçao avait été sacrée en 2019 aux dépens des Pays-Bas), l'équipe de France une fois encore a dû se faire violence, portée par son refus absolu de la défaite (une seule concédée lors de ses 29 dernières sorties sous l'ère Deschamps – contre la Finlande en amical en novembre dernier). Passée une première période équilibrée et jouée sur un faux rythme, la Roja a frappé la première dans cette partie, par Oyarzabal (0-1, 64') alors que les Tricolores venaient tout juste de toucher du bois sur une tentative signée T. Hernandez (63').

Pas le temps de tergiverser toutefois. Les Bleus ont rapidement recollé au score, d'une frappe limpide et enroulée

signée Benzema (1-1, 66'). Puis Mbappé, sur une passe en profondeur de T. Hernandez, s'en est allé battre Simon, le portier ibère, pour le but de la gagne (2-1, 80'). En position de hors-jeu manifeste au départ de l'action, l'attaquant du PSG aura bénéficié d'une légère déviation de Garcia au passage du ballon pour voir sa réalisation validée. Un scandale vu du côté espagnol, une question d'interprétation arbitrale vu de France, où la polémique laisse place ce soir à un beau soulagement. A un peu plus d'un an du Mondial 2022 au Qatar, les champions sortants retrouvent là un peu de leur superbe. Et c'est toujours bon à prendre...

ÉQUIPE DE FRANCE

Didier Deschamps analyse la victoire des Bleus

Présent en conférence de presse après la victoire contre l'Espagne (2-1), le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps a décrypté le succès des Bleus. Il a notamment évoqué le principal enseignement de cette compétition, le fait de renverser les adversaires, alors que la France ne maîtrise pas forcément le match. "Ce serait un peu réducteur de dire ça. Dans le scénario, on a joué les vingt premières minutes avec la maîtrise du ballon. On a arrêté de jouer après 20 minutes. On a souffert, on a reculé, on est assez vite revenus. À la mi-temps, on a décidé

d'aller les chercher plus haut et prendre plus de risques. Quitte à être en un contre un derrière. On a essayé d'avoir des récupérations plus hautes et de créer du danger. Les Espagnols ont toujours cette capacité à monopoliser ce ballon. En mettant plus d'agressivité, on leur a fait commettre des erreurs. Il y a toujours cet état d'esprit et ce caractère", a-t-il confié, avant de s'attarder sur le système utilisé : le 3-4-1-2.

"Le système m'a convaincu ? Le résultat amène à penser que... Je savais très bien que ce système est intéressant pour nous. Cela demande des ajuste-

ments. Il y a forcément un manque d'automatismes. On a eu des difficultés, Pour l'équilibre de l'équipe, c'est un système intéressant. On n'a jamais été à cinq à défendre. En deuxième mi-temps, on a été trois, avec une défense avec du un contre un. Quand je fais ce choix, c'est aussi pour avoir mon triangle offensif dans l'axe. La plus grosse difficulté de ce système à 3, c'est quand on affronte des équipes avec un schéma à 4 avec des joueurs excentrés. Le maîtriser demandera de la répétition. Ce qu'on fait à l'intérieur doit être amélioré", a-t-il conclu.

FC BARCELONE

Un indésirable de Koeman envoie un message fort sur son avenir !

Prêté au Besiktas pour toute la saison, Miralem Pjanic a expliqué qu'il a tout tenté pour arranger les choses avec Ronald Koeman avant de partir, en vain. Mais comme il l'a lui-même confié, il retrouvera de toute façon l'entraîneur néerlandais et le Barça à la fin de cet exercice 2021-2022.

Alors qu'il n'a pas obtenu les bonnes grâces de Ronald Koeman, Miralem Pjanic a vécu une saison 2020-2021 très compliquée. Très peu utilisé par l'entraîneur du

Barça, l'international bosnien a donc décidé de fuir le coach néerlandais pour emmagasiner du temps de jeu au Besiktas. Mais avant d'être prêté en Turquie, Miralem Pjanic a tout tenté pour avoir la confiance de Ronald Koeman, sans succès. D'ailleurs, ses dirigeants et coéquipiers n'ont pas compris pourquoi la situation ne s'est pas arrangée. Dans tous les cas, Miralem Pjanic aura l'occasion de réessayer de séduire Ronald Koeman à l'issue de

son prêt le 30 juin. "On va se revoir de toute façon au mois de juin. Si j'ai une part de responsabilité vis-à-vis de Ronald Koeman ? Moi comme joueur, j'ai été le premier à vouloir savoir ce qu'était le problème", a confié Miralem Pjanic lors d'un entretien accordé au Canal Football Club. "Je lui ai demandé ce qu'il voulait de son milieu de terrain, mais je n'ai jamais eu de réponse. Tactiquement parlant, footballistiquement parlant, tu n'as pas de

réponse. Quand je suis parti, tous les cadres du vestiaire m'ont appelé et dit qu'ils respectaient comment j'étais, ne comprenaient pas toutes les décisions, mais qu'ils ont vraiment beaucoup aimé mon attitude envers tout le groupe et qu'ils me souhaitent le meilleur, et on va se revoir de toute façon au mois de juin." Reste à savoir s'il s'agira d'un retour définitif au FC Barcelone ou si Miralem Pjanic repartira dans la foulée dans un autre club.

PSG

La terrible confiance de Laurent Blanc après son départ !

Alors qu'il n'a jamais retrouvé de banc de top club européen à la suite de son départ du PSG, Laurent Blanc n'a pas tenu à dramatiser la chose.

Entraîneur du PSG entre 2013 et 2016, Laurent Blanc a mis près de cinq ans avant de retrouver un banc. Et en dépit du fait que son nom ait été lié à plusieurs clubs au cours de ces années (OL, FC Barcelone, Manchester United ou encore le Valence CF), l'entraîneur français a rebondi dans une destination exotique en rejoignant Al-Rayyan. Cela a de quoi étonner certains observateurs tant Laurent Blanc a réalisé du bon travail lors de son passage au PSG. Mais le principal intéressé n'a pas voulu dramatiser sa situation pour autant... "Je n'ai rien voulu savoir pendant un an et demi, car le PSG, c'était un défi qui demandait beaucoup d'énergie et j'avais tout donné. À partir de ce moment-là, j'ai reçu des offres, mais je n'ai pas décidé de les accepter. C'était peut-être ma faute, mais c'est comme ça que ça s'est passé. Et puis, même si le football est ma passion, d'autres choses m'intéressent dans la vie, il y a mes enfants, ma famille..." a confié Laurent Blanc à panenka.org.

REAL MADRID

Deschamps envoie un énorme message à Benzema

Excellent lors des deux matches qui ont permis à l'équipe de France de remporter la Ligue des Nations, Karim Benzema est encensé par Didier Deschamps qui a récupéré un joueur plus fort qu'en 2015. De retour en équipe de France avant l'Euro après six d'absence, Karim Benzema n'a pas perdu de temps pour se rendre indispensable. Meilleur français durant l'Euro cet été avec ses quatre buts, l'attaquant du Real Madrid a une nouvelle fois impressionné lors du Final 4 de la Ligue des Nations. Après avoir sonné la révolte contre la Belgique en demi-finale en inscrivant le premier but de la remontada des Bleus (3-2), Karim Benzema a inscrit un but magnifique en finale contre l'Espagne permettant à l'équipe de France d'égaliser juste après l'ouverture du score de la Roja (2-1). Et Didier Deschamps ne "Karim est un joueur essentiel. Il l'a prouvé sur ces deux matches-là. Il a une qualité évidente, il est dans la lignée de ce qu'il réalise en club. Il a la rage de vaincre et c'est quelque chose de très communicatif. Je suis heureux pour lui, il a besoin de cela, car il ne va sûrement pas jouer quatre ou cinq compétitions derrière. Il a tout fait pour atteindre ce trophée. Même s'il était déjà à un très, très bon niveau, il s'est amélioré dans plein de domaines, footballistiquement déjà dans sa participation au jeu. Ce n'est pas le même joueur qu'en 2015, physiquement notamment, il faut voir comme il est affûté. Et humainement, sa situation n'est plus la même, il a gagné en maturité. Il est au top niveau depuis un moment et je suis très content qu'il puisse avoir des moments de joie en équipe de France. Pour l'avenir, c'est quelque chose d'important", confie le sélectionneur de l'équipe de France en conférence de presse.

DJANET, EXPLOITATION AURIFÈRE ARTISANALE

Entrée en activité du comptoir d'In-Aflahlah



Le comptoir de l'or d'In-Aflahlah est entré vendredi officiellement en activité, dans le cadre du projet d'exploitation minière artisanale de l'or dans l'extrême Sud.

La cérémonie de mise en activité du comptoir a été présidée par le chef de projet de l'exploitation minière artisanale de l'or, au ministère de l'Énergie et des Mines, Samir Bouzar Saidi, en présence du Président-directeur général de l'entreprise nationale de l'or (Enor), Trad Khodja Khemissi, et d'un représentant de l'Agence nationale d'activités minières (Anam).

L'opération intervient dans le sillage des "mesures pratiques et opérationnelles décidées par le gouvernement pour relancer le projet d'exploitation minière artisanale de l'or", a affirmé M. Bouzar.

Une "relance du projet qui implique des mécanismes efficaces assurant un accompagnement souple et sérieux des micro-entreprises actives dans ce

domaine artisanal, de sorte à permettre une exploitation optimale du potentiel minier de la région, et ce avec une ressource humaine locale contribuant à l'impulsion de l'économie nationale, en application de la stratégie arrêtée par les pouvoirs publics à la lumière des défis économiques actuels et futurs", a-t-il ajouté. M. Bouzar a mis en exergue, à ce titre, l'importance de ce comptoir appelé à apporter une plus-value à la dynamique économique et développementale de cette région frontalière. Le comptoir commence déjà à réceptionner du brut d'or extrait par les micro-entreprises d'exploration aurifère artisanale autorisées. Le responsable a appelé à bien encadrer les opérateurs versés dans cette activité d'exploitation minière artisanale de l'or pour leur permettre d'acquérir la qualification et l'expérience nécessaires, tout en veillant au respect du cahier des charges fixant les conditions d'exercice de cette activité. Le P-dg de l'Enor a indiqué, de son côté, que des "contrats commerciaux ont été conclus avec 26 micro-entreprises opérant dans le domaine de l'exploration minière artisanale de l'or à travers la wilaya de

Djanet, pour l'achat de l'or brut extrait dans le cadre de cette activité". Inspectant la nouvelle installation, la délégation a écouté une présentation exhaustive concernant ce comptoir et ses différentes activités, depuis la réception du brut d'or, sa pesée, sa transformation par concassage en petites pierres ne dépassant pas les 10 millimètres, puis l'analyse en laboratoire du brut pour l'évaluation précise de la valeur de l'or qu'il renferme. Couvrant une superficie de 15.625 m², le comptoir de l'or d'In-Aflahlah a généré 40 emplois directs pour la main-d'œuvre locale, et dispose de divers équipements nécessaires à l'activité, en plus d'une aile administrative, d'un laboratoire d'analyse et de test chimique, d'une base de vie avec cuisine, et de 14 chambres pour l'hébergement des travailleurs. Auparavant, la délégation a organisé une rencontre au siège de la wilaya de Djanet avec des jeunes de la région et des promoteurs de micro-entreprises versées dans l'exploration minière artisanale de l'or, en vue de s'enquérir de leurs préoccupations liées à cette activité artisanale et leur apporter les éclaircissements nécessaires.

ALGER

Dédoublement de routes à Alger...

Le gouvernement a entendu samedi, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïme Benabderrahmane, un exposé du ministre des Travaux publics sur deux textes relatifs à des opérations de réalisation du dédoublement du chemin de wilaya reliant Heraoua à Ouled-Moussa et des travaux de protection et dédoublement du CW à Draria. Selon un communiqué des services du Premier ministre, il s'agit d'un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif 13-261 du 7 juillet 2013 portant déclaration d'utilité publique de l'opération relative à la réalisation du dédoublement du CW 122 reliant Heraoua à Ouled-Moussa et le projet de décret exécutif portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation des travaux de protection et dédoublement du CW 111 à Draria.

Ces deux projets de textes ont été introduits par le secteur des travaux publics dans le cadre du plan de décongestion de la capitale.

publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION
ETABLISSEMENT DE...
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)...

MODIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'établissement de rééducation réadaptation Aïn Oussera informe l'ensemble des opérateurs économiques intéressés par l'appel d'offres national portant approvisionnement de l'établissement en denrées alimentaires, dont l'avis n°01/2021 est paru dans les quotidiens **MIDI LIBRE** اخبار الوطنية et le **BOMOP** en date du 19/09/2021, que des modifications ont été portées sur cet appel d'offres de la manière suivante :

Conditions d'éligibilités sont modifiées comme suit :

Les soumissionnaires (physiques et morales) intéressés par le présent avis, inscrit au registre de commerce électronique, en relation avec l'objet du marché, (les détaillants sont acceptés dans le lot 03 : fruits et légumes frais uniquement).

Midi Libre n° 4360 - Mardi 12 octobre 2021 - Anep 2116 017 940

Veillée

En cette triste date du 1er
Septembre 2021, nous quittons
notre très cher et regretté

MAZOUZI Hakim

Laissant derrière lui un immense
vide impossible de le combler.
En ce douloureux événement,
Toute la famille **MAZOUZI**
prie tous ceux qui l'ont connu
d'avoir une pieuse pensée en sa
mémoire.

Puisse Dieu Le Tout-Puissant lui
accorder Sa Sainte Miséricorde et
l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Repose en paix mon cher.
A Dieu nous appartenons
et à Lui nous retournons.

NON À L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR

Éviter le scénario de la dépendance financière vis-à-vis du FMI

Il est important d'éviter la situation financière des années 90 où l'Algérie était fortement endettée vis-à-vis du Fonds monétaire international, sachant que le pays était astreint de payer le très coûteux service de la dette durant de longues années, hypothéquant ainsi l'économie nationale.

Il s'agit, donc, de ne pas avoir recours à des prêts financiers auprès des institutions internationales et des bailleurs de fonds, car il faut absolument sauvegarder la souveraineté nationale. Les autorités du pays ont, donc, bien décelé les risques de l'endettement exté-

rieur qui pourrait être préjudiciable pour la diversification économique du pays et son équilibre financier. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé le refus de l'Algérie de recourir à l'endettement extérieur, un choix qui serait un "suicide politique". Lors de sa rencontre périodique avec des responsables de médias nationaux, le Président Tebboune a indiqué que "le Fonds monétaire international agit comme s'il préparait le terrain à l'endettement. Nous n'opterons jamais pour ce choix, c'est impensable. Nous ne mènerons pas le pays vers un suicide politique". A cet effet, le président de la République s'est dit sceptique vis-à-vis des recommandations du FMI qui prône le report de la mise en œuvre des

réformes structurelles, affirmant que "l'Etat algérien poursuivra ses réformes en toute souveraineté". Le Président Tebboune s'est, en revanche, félicité des rapports de la Banque mondiale qui a salué "la résilience de l'économie algérienne dans un milieu instable". L'économie algérienne devra enregistrer un taux de croissance de près de 4 %, dépassant, ainsi, les prévisions de la Banque mondiale (2,6 %), a-t-il estimé. A la fin de l'année, les recettes de l'Algérie couvriront toutes ses acquisitions de l'étranger, sans toucher aux réserves de change, a affirmé Tebboune, ajoutant que si "nous ne connaissons pas de situation exceptionnelle, nous pourrions atteindre l'équilibre financier vers la fin 2021, sans toucher aux 44 mil-

liards de dollars de réserves de change, qui étaient estimées à 57 milliards de dollars à la fin 2020". Revenant sur les résultats de l'économie nationale en 2021, le Président Tebboune prévoit des exportations hors hydrocarbures estimées à 4,5 milliards de dollars, un chiffre jamais atteint "depuis 25 ans". A ce propos, il a mis en avant le rôle de la politique mise en place en matière de rationalisation des importations en vue de réaliser l'équilibre de la balance commerciale du pays, faisant état par là-même de la révision "structurelle et sans créer de pénurie" de la politique d'importation. Une telle démarche a fait passer la facture d'importation de 60 milliards de dollars à 32 milliards de dollars.

R. E.

SONATRACH

Six contrats de 105 milliards DA pour la réalisation d'infrastructures

Le groupe Sonatrach a signé six contrats avec plusieurs de ses filiales, portant sur la réalisation d'infrastructures et des travaux de remplacement d'équipements, d'un montant global de 105 milliards DA. Les contrats ont été paraphés en marge de la cérémonie de signature de la Déclaration générale de la politique du contenu local et de l'intégration nationale par le P-dg de Sonatrach, Toufik Hekkar.

Les filiales concernées par ces contrats sont la Société algérienne de réalisation de projets industriels (Sarpi), l'Entreprise nationale de canalisations (Enac), la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB), l'Entreprise de grands travaux pétroliers (GTP) et l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers

(ENGTP). Le premier contrat concerne le remplacement de la station de départ SP1/OK1 à Haoud El Hamra par le groupement GCB/GTP/SARPI, le deuxième contrat porte sur le remplacement de l'oléoduc OD1 El Borma-PC1 sur une longueur de 137 km par le groupement GCB/ENAC, tandis que le troisième contrat concerne la mise en conformité des systèmes de détection/extinction et des réseaux anti-incendie des installations de transport de la région de transport Ouest (RTO) (zone de Laghouat/Hassi R'mel) par l'Enac. Le quatrième contrat consiste en l'étude, la fourniture, la réalisation et la mise en service de deux bacs de stockage de brut de 25.000 m³ au CINA à HMD par

l'ENGTP, le cinquième contrat concerne le développement des champs gaziers de Tinhert vers Alrar ainsi que le projet de réalisation d'un réseau de collecte pour le raccordement de 73 puits de Tinhert vers Alrar par le groupement GCB/ENAC/SARPI. Enfin, le sixième contrat concerne la réalisation d'une base de vie et de camps de sécurité à Aïn Tsila (wilaya d'Illizi) par la GCB. En marge de la même cérémonie, il a été également procédé à la signature d'un protocole d'accord pour la création d'un groupement d'entreprises entre la GCB et la start-up l'Ours for Oil & Gas Services dans le cadre d'un projet concernant des installations de production pétrolière.

R. E.

SALON INTERNATIONAL BATIWEST 2021

Des relations de partenariat avec des sociétés étrangères

Quelque 80 exposants prennent part à la 18^e édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment et des travaux publics "BATIWEST 2021", ouvert dimanche au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran. Au cours d'une rencontre, à l'ouverture de la manifestation, avec les promoteurs immobiliers, le wali Said Sayoud a insisté sur l'accompagnement de ses services, dont la Direction locale de l'habitat, pour concrétiser différents projets d'habitat, toutes formules confondues, les appelant à respecter le délai de réalisation et à renforcer les chantiers pour un travail en moyenne de trois équipes en 24h/24. Le chef de l'exécutif a insisté également sur l'encouragement des entreprises nationales dans la réalisation des différents programmes d'habitat, surtout les jeunes entreprises, soulignant que toutes les

préoccupations des entreprises de réalisation seront prises en charge, dont l'accélération de la livraison des permis de construire et le versement des dus dans les délais impartis. Organisé par l'agence ACB events.Company, le salon réunit des sociétés nationales spécialisées en immobilier et construction et des entreprises étrangères implantées en Algérie, dont celles d'Espagne, de Tunisie, de Turquie, d'Italie, d'Allemagne, du Portugal, en plus de la présence de la Confédération algérienne du patronat, le club des entrepreneurs et industriels de La Mitidja, l'Union des entrepreneurs algériens et la mission commerciale de l'ambassade de Tunisie en Algérie, entre autres. Le commissaire du salon, Zoubir Ouali, a souligné que ce "rendez-vous économique constitue un espace de rencontres et d'échange d'expériences entre

professionnels de l'immobilier et de l'habitat et permet de lier des relations de partenariat avec des sociétés étrangères participantes". Des réunions seront organisées en marge de cette manifestation économique entre opérateurs algériens en vue d'encourager le partenariat, à l'initiative de la Chambre du commerce et d'industrie de l'Oranie, de même que des journées d'étude sur le secteur de la construction, de l'habitat et des énergies renouvelables en Algérie. Cette manifestation, devenue traditionnelle à Oran, est marquée par l'application du protocole sanitaire de prévention du Covid-19 comportant le port obligatoire du masque de protection, la distanciation entre les personnes et la fourniture de moyens de désinfection.

R. E.

COMMERCE MONDIAL DE MARCHANDISES

Il progressera de près de 11 % en 2021

Le commerce de marchandises devrait progresser de 10,8 % en 2021, davantage que les 8% prévus en mars. Lundi à Genève, l'OMC a affirmé que le pic d'avant pandémie sera dépassé de près de 5 %. Contrairement aux rumeurs, sa patronne dit n'avoir pas menacé de démissionner. Au deuxième trimestre, le commerce mondial a augmenté de 22 % mais il devrait diminuer de plus de 6 % au quatrième. Pour 2022, l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) anticipe aussi une embellie supérieure que celle qu'elle avait prévue en mars, à 4,7% contre 4 %. La directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala a salué à la presse ces extensions liées à une relance de la demande, mais appelle à ne pas être "complaisants". Cette croissance devrait se modérer lorsque la situation reviendra sur la courbe à long terme d'avant le coronavirus. Les problèmes sur les semi-conducteurs et les retards accumulés dans les ports pourraient provoquer des tensions dans certaines branches. Mais sans avoir de conséquences importantes sur le chiffre total du commerce mondial. La principale menace reste la pandémie elle-même. L'approvisionnement lié au transport maritime devrait se rétablir "dans les prochains mois" et la demande de fret aérien s'est rapidement étendue pendant la pandémie, affirme l'économiste en chef de l'OMC. Le commerce a été très important pour lutter contre le coronavirus et le restera pour la relance de l'économie mondiale, selon Dr Ngozi. "Mais l'accès inéquitable aux vaccins aggrave la divergence économique entre les régions", dit-elle.

R. E.

NIGERIA

187 otages libérés par les forces de sécurité

Les groupes armés, qui entretiennent des camps cachés dans des forêts à cheval sur quatre États, s'en prennent de plus en plus aux écoles où ils enlèvent des élèves pour obtenir une rançon.

Pas moins de 187 personnes enlevées par des groupes armés dans l'État de Zamfara, dans le nord-ouest du Nigeria, ont retrouvé la liberté, a annoncé la police. Ils ont été sauvés par les forces de sécurité nigérianes, qui ont pu intervenir grâce à une opération militaire dans la région ayant permis d'interrompre les télécommunications des ravisseurs.

Au Nigeria, les forces de sécurité ont en effet libéré 187 personnes enlevées lors de raids sur des camps tenus par des bandes criminelles dans des forêts du nord-ouest du pays.

Les victimes secourues, hommes, femmes et enfants, ont été libérées



dans l'État de Zamfara, où elles avaient été enlevées lors d'attaques distinctes de gangs. Des groupes lourdement armés sévissent depuis des années dans le nord-ouest et le centre du Nigeria, procédant notamment à des enlèvements contre rançons. La police a publié des photographies

montrant des dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants assis, recroquevillés sur le sol, après leur libération. Les victimes, *"qui ont passé de nombreuses semaines en captivité, ont été libérées sans condition à l'issue de vastes opérations de recherche et de sauvetage qui ont duré des heures"*, a

déclaré Mohammed Shehu, porte-parole de la police de l'État de Zamfara, dans un communiqué.

Ce sauvetage s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération militaire, menée depuis plusieurs semaines dans l'État de Zamfara et dans d'autres États du nord-ouest, qui a notamment consisté à interrompre les télécommunications afin de perturber les communications des ravisseurs.

Les autorités ont suspendu les télécommunications le mois dernier dans le Zamfara, où ont lieu de nombreuses attaques, puis dans certaines parties des États de Katsina, Sokoto et Kaduna. Les gangs, qui entretiennent des camps cachés dans des forêts à cheval sur les quatre États, s'en prennent de plus en plus aux écoles où ils enlèvent des élèves pour obtenir une rançon.

Des centaines d'écoliers ont été enlevés lors d'enlèvements massifs depuis décembre. La plupart ont été libérés ou relâchés après versement d'une rançon, mais des dizaines d'entre eux sont toujours détenus.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

L'hospitalisation du Président suspend la formation d'un gouvernement

Le président tchèque, Milos Zeman, malade depuis quelque temps, a dû être hospitalisé dimanche 10 octobre, et placé en soins intensifs, peu après avoir rencontré le Premier ministre sortant, son allié le populiste milliardaire Andrej Babis, qui a l'espoir de se maintenir au pouvoir malgré sa courte défaite aux législatives. Cette hospitalisation d'urgence suspend le processus de désignation du nouveau gouvernement.

Le pays se demandait depuis l'annonce des résultats samedi qui de Babis, avec les 27,14 % de son parti ANO, ou de Petr Fiala, dont la coalition Ensemble a remporté 27,78 % des voix, serait choisi par le président pour diriger le prochain gouvernement.

Dans un premier temps, les résultats partiels publiés par le site officiel des élections avaient donné le premier ministre sortant confortablement en tête, conformément aux sondages. Mais l'écart a ensuite fondu, et le

résultat a basculé avec le décompte des bulletins de vote des grandes villes. Le chef de file d'Ensemble, Petr Fiala, a dit dès samedi soir son ambition de former le prochain gouvernement, en affirmant avoir un mandat *"fort. Monsieur le Président devra en tenir compte"*, a-t-il insisté.

L'alliance d'opposition Ensemble – de centre droit, composée de trois partis – disposerait d'une majorité de 108 sièges au Parlement, qui compte 200 élus, si elle formait une coalition plus large avec le Parti pirate tchèque et le mouvement centriste des Maires et indépendants,

Constitutionnellement, c'est au Président qu'il revient de désigner le nouveau premier ministre. Or, avant le scrutin, Milos Zeman avait laissé entendre qu'il choisirait M. Babis. Il l'a d'ailleurs rencontré dimanche matin, avant un rendez-vous plus officiel initialement prévu pour mercredi, selon son entourage. Le chef de l'État a aussi assuré qu'il donnerait mandat

pour rassembler une majorité à un chef de parti, et non à un chef de coalition. *"Nous verrons ce que le Président dira"*, a déclaré M. Babis, en ajoutant devant les journalistes : *"Je suis un manager, ma place est au gouvernement."* Le dirigeant politique âgé de 67 ans, a fait fortune dans l'agroalimentaire, dans la chimie et dans les médias.

Un quatrième parti siègera au Parlement, le mouvement d'extrême droite Liberté et démocratie directe, SPD, dirigé par l'homme d'affaires Tomio Okamura, né à Tokyo, qui a obtenu près de 10 % des voix et devrait pouvoir compter sur 20 élus.

Avec un score de 3,6 %, les communistes n'ont pas franchi samedi la barre des 5 % et seront exclus du Parlement pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale. Le taux de participation a atteint plus de 65 %, contre 60,84 % lors des précédentes élections législatives, en 2017.

ÉTHIOPIE

Nouvelle offensive de l'armée contre les rebelles tigréens

Trois mois après la reprise de la région par les rebelles tigréens, il semble que le gouvernement et ses alliés mobilisent leurs forces pour reprendre le contrôle. Les grandes opérations militaires étaient attendues au moment de la fin de la saison des pluies en Éthiopie. Saison qui est justement en train de se terminer.

Comme annoncé, les combats ont repris. Sous la forme de nombreux tirs d'artilleries et de frappes aériennes de drones, selon le porte-parole des rebelles tigréens du TPLF. De son côté, le gouvernement n'a pas souhaité commenter les dernières opérations.

Les soldats tigréens avaient envahi des territoires de la région voisine Amhara en juillet dernier, et il semble que les manœuvres actuelles visent à libérer ces villes. Mais à peine investi pour un second mandat, Abiy Ahmed pourrait aussi vouloir complètement reprendre la main sur le Tigré et traquer ses dirigeants, comme il l'avait fait en novembre dernier. Pour cela, il a recruté ces derniers mois des dizaines de milliers de combattants et a acquis des drones notamment auprès de la Turquie, assure une source diplomatique.

Une nouvelle offensive fait craindre le pire sur le terrain. D'abord, car la guerre a déjà été marquée par de nombreuses atrocités et 400 000 personnes ont déjà franchi le seuil de la famine au Tigré. Souvent décrit comme isolé sur la scène internationale, Abiy Ahmed, investi Premier ministre lundi dernier, a été salué par la Chine et la Russie.

Agences

Agences

MALI

Mort d'un "important" cadre djihadiste

La force antidjihadiste française au Sahel Barkhane a annoncé le 8 octobre avoir tué jeudi au Mali près de la frontière avec le Burkina Faso, un cadre jugé *"important"* au sein d'un groupe djihadiste spécialisé dans la pose de mines artisanales.

Oumarou Mobo Modhi, présenté comme étant à la tête d'un réseau de poseurs d'engins explosifs improvisés (EEI), a été *"neutralisé"* dans la région

d'Hombori lors d'une opération de Barkhane *"en coordination"* avec les armées malienne et américaine, a indiqué la force Barkhane. Oumarou Mobo Modhi *"était un chef de groupe important au sein d'Ansarul Islam. Directement subordonné à Jafar Dicko, émir du groupe, il opérait dans la région de la RN16 entre Gossi et Gao"*, explique Barkhane. Ce chef de groupe respecté pouvait *"de manière*

ponctuelle prendre le commandement d'une centaine d'hommes pour mener des attaques d'envergure", poursuit la même source. Ansarul Islam avait été créé en 2016 du côté burkinabè de la frontière entre Mali et Burkina par Ibrahim Malam Dicko, un prêcheur burkinabè. Le centre du Mali est l'un des principaux foyers du conflit sahélien.

CANCER DU POUMON

3 origines découvertes chez les non-fumeurs

Chaque année, le cancer du poumon touche des milliers de personnes à travers le monde. C'est aussi le cancer qui fait le plus de morts, en partie à cause des dépistages tardifs. Récemment, une équipe de chercheurs français a mis en place un système de diagnostic précoce du cancer du poumon.



Le cancer du poumon est le plus meurtrier, bien qu'il ne soit pas le plus fréquent. La consommation de tabac décuple le risque de le déclarer, en moyenne vers 66 ans. Des non-fumeurs peuvent aussi en être atteints. Une exposition à l'amiante, à la pollution atmosphérique ou encore au radon peut en effet déclencher un cancer du poumon. Le lien entre l'exposition à un facteur environnemental et l'apparition d'un cancer du poumon chez un non-fumeur de toujours n'est pas toujours établi. Il peut apparaître sans raison apparente. Une équipe américano-canadienne a réalisé une analyse génomique des tissus pulmonaires cancéreux prélevés chez des personnes n'ayant jamais consommé de tabac. Les médecins ont ainsi pu identifier trois sous-types de cancer du poumon propres aux non-fumeurs et leurs origines. Ils publient leurs résultats dans *Nature Genetics*.

Le radon, principale cause du cancer du poumon après le tabagisme

Au total, ce sont 232 échantillons de tissus

cancéreux qui ont été analysés. Les médecins ont réalisé un séquençage du génome entier (whole genome sequencing) des cellules cancéreuses et ont comparé les signatures mutationnelles entre les tissus malades et les tissus sains. Trois sous-types de cancer du poumon ont alors émergé, classés selon leur "bruit", c'est-à-dire le nombre de changements dans le génome.

Tout d'abord, les signatures mutationnelles identifiées ne correspondent pas à celles provoquées par le tabac ou le tabagisme passif. Elles sont d'origines endogènes, dues au processus naturel de mutation ou au stress oxydatif que subissent toutes les cellules. Pour filer la métaphore musicale, les trois sous-types ont été nommés "piano", "mezzo forte" et "forte". Le sous-type "piano", majoritaire dans les échantillons analysés, est caractérisé par la présence de plusieurs gènes mutés comme UAB1 ou encore KRAS, et une

croissance lente. Le deuxième sous-type "mezzo forte" présente une amplification de certains gènes, c'est-à-dire la présence d'une copie en plus dudit gène, et des mutations dans le gène EGFR qui code pour le récepteur de l'EGF (epidermal growth factor). La mutation de ce récepteur est associée à plusieurs cancers, dont celui du poumon et du sein. Dérégulé, il favorise la prolifération incontrôlée des cellules. Les cancers du poumon de type "mezzo forte" croissent rapidement. Enfin le sous-type "forte" est caractérisé par la polyploidie. Dans ces cellules cancéreuses, le génome entier est dupliqué.

"Nous sommes au début de notre compréhension sur comment ces tumeurs évoluent. Cette analyse montre qu'il y a une hétérogénéité, ou une diversité, dans les cancers pulmonaires chez ceux qui n'ont jamais fumé", explique le docteur Maria Teresa Landi du National cancer institute de Bethesda et investigatrice principale de

cette étude. Ces recherches pourraient améliorer la prise en charge des cancers chez les non-fumeurs.

VERTUS DES ÉPINARDS

Contre le développement du cancer colorectal

L'efficacité d'un régime à base d'épinards contre le développement du cancer colorectal a été démontrée grâce à une méthodologie innovante. Une étude s'intéressant aux interactions entre les différents systèmes du vivant met la lumière sur les mécanismes impliqués. Cette approche confirme les avantages d'un régime alimentaire à base de fibres et ouvre la voie vers de nouvelles pistes de prévention contre le cancer colorectal. De nombreuses études ont mis en évidence qu'une alimentation d'origine végétale riche en fibres peut réduire le risque de développement d'un cancer. D'autre part, les épinards procurent un grand nombre de bienfaits sur l'organisme car ils sont riches en vitamine K1, en glutathion et en folates. Dans une étude précédente, les chercheurs de l'université de l'Oregon avaient déjà démontré l'effet chimio préventif des épinards alimentaires sur le développement du cancer du côlon induit chez des rats.

En s'appuyant sur les biotechnologies à haut débit et les avancées en science de l'information, les sciences omiques à la différence de la biologie traditionnelle s'attachent à traiter des processus biologiques se déroulant à différentes échelles de la cellule. L'ensemble des données cellulaires sont analysées en considérant différents systèmes tels que le génome, le microbiome, le transcriptome, le métabolome. Le vivant est alors appréhendé dans sa totalité pour une meilleure compréhension des processus pathogènes.

C'est avec cette méthodologie que des chercheurs du Texas ont mis en évidence les propriétés anticancéreuses des épinards chez des rats mutants porteurs des gènes de la polypos.

Au départ, il s'agissait d'étudier les effets anticancéreux de la chlorophylle, mais grâce à leur nouvelle approche, les chercheurs ont découvert une refonte du microbiome intestinal chez les rats nourris avec des épinards. Dans cette étude, les chercheurs suggèrent un rôle probable des épinards par le changement de la composition des micro-organismes présents dans le biotope intestinal inversant les effets de la prédisposition génétique des rats mutants. Sans compter qu'ils établissent que la consommation d'épinards aurait un impact sur les gènes clés associés à la pathogénèse.

Agences

PRÉVENTION CONTRE LE COVID-19

Le vaccin par voie nasale se précise

L'idée était déjà dans lancée mais cette fois-ci, la gestation est terminée pour les chercheurs français qui viennent de déposer cette semaine le brevet d'un vaccin contre la Covid-19, administré par voie nasale, bloquant l'infection à son stade initial. Selon l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), les tests pré-cliniques de ce vaccin à base de protéines virales, encapsulées dans des nano-particules à base d'amidon et de lipides, ont montré des résultats "très positifs" sur des souris et des hamsters dorés. Ces résultats n'ont toutefois pas encore été publiés dans une revue scientifique.

Selon l'Inrae et l'université de Tours, la plus-value de ce vaccin réside dans sa capacité à couper la transmission entre individus, en agissant directement sur la muqueuse nasale. "Contrairement aux vaccins intra-musculaires, seuls les vaccins à administration par voie nasale seraient capables d'éviter la présence de virus dans le nez, stade initial de l'infection. Ils induisent en effet une immunité au niveau des muqueuses nasales, porte d'entrée et lieu de multiplication du virus", expliquent les chercheurs dans un communiqué.

Des résultats prometteurs sur les animaux

"Les expériences ont montré que le vaccin arrête très précocement la transmission. Je travaille sur des animaux qui sont



infectés : deux jours après, je constate que la charge virale dans les poumons est explosive. Si je regarde la même chose sur les animaux qui ont été vaccinés et infectés, je ne retrouve aucune trace du virus dans les poumons", précise la responsable de l'équipe de recherche BioMAP Isabelle Dimier-Poisson.

Ce vaccin sans adjuvant, qui s'appuie sur des chercheurs et industriels basés en France, pourrait aussi servir de rappel dans la population déjà vaccinée "afin d'éviter la transmission de la maladie". Selon la chercheuse, BioMAP a réussi à obtenir "100 % de survie" sur des souris vaccinées, puis infectées par le Covid-19, contre "100 % de mortalité" sur des souris

non-vaccinées. L'équipe de recherche espère démarrer dès l'automne la phase de production en vue d'une phase clinique lors du deuxième semestre 2022. La mise sur le marché est prévue pour 2023.

"Techniquement, le vaccin sera administrable à l'aide d'un petit adaptateur placé au bout d'une seringue sans aiguille, permettant une diffusion au sein de la cavité nasale", a précisé l'Inrae.

Le travail de l'équipe BioMap de l'Inrae et de l'université de Tours se fonde sur un vaccin nano-particulaire mis au point contre la toxoplasmose, avec une "efficacité à 100 % sur les primates".

Agences

ETAT DE CHOC



21h00

W9

Direction l'Etat du Maryland, aux Etats-Unis, où le shérif Chuck Jenkins patrouille dans les rues de Baltimore à bord d'un véhicule blindé. Il est aussi responsable de la prison de Frederick, où les détenus sont surveillés en permanence. Un système très répressif qui connaît de nombreuses dérives.

PENDEZ-LES HAUT ET COURT



21h00

Sauvé in extremis de la pendaison pour un vol de bétail qu'il n'avait pas commis, un cow-boy solitaire se lance à la recherche de ceux qui l'avaient condamné à mort.

AFFAIRE CONCLUE, TOUT LE MONDE A QUELQUE CHOSE À VENDRE



21h00

•2

Sept nouveaux acheteurs présents juste pour l'émission affronteront les sept acheteurs habituels Caroline Margeridon, Damien Tison, Aurore Morisse, Stéphane Vanhandenhoven, Anne-Catherine Verwaerde, Laurent Journo et Caroline Pons. Chacun des nouveaux marchands pourra surenchérir afin d'acquérir les objets présentés. Sophie Davant visite également le Domaine de Chaalis, à 40 km de Paris.

ALEX HUGO



21h00

•3

Des randonneurs font une macabre découverte en installant leur tente : le corps d'une jeune fille de Lusagne, sauvagement assassinée puis dissimulée sommairement dans les buissons. Rapidement, des lettres anonymes dénoncent un habitant de la région, qui a un lourd lourd passé de criminel..



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

HYPERMARCHES, LA CHUTE DE L'EMPIRE



21h00

arte

Le modèle de l'hypermarché a-t-il fait son temps ? Ce concept révolutionnaire du "tout sous le même toit", popularisé en 1963 par Carrefour, a conquis le monde entier. Aujourd'hui pourtant, le pionnier français, comme ses concurrents, a un genou à terre. En cause notamment, la crise du gigantisme, associé à une déshumanisation du commerce et à la surconsommation, pointée du doigt à l'heure des grands défis écologiques, mais aussi la concurrence du e-commerce. Désormais, tout le secteur cherche à sauver ce qui peut l'être, quitte à verser dans des pratiques à la limite de la légalité. Pour obtenir des prix toujours plus bas, sans lesquels elles seraient désertées, les grandes enseignes mettent les fournisseurs de plus en plus sous pression.

LES TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE



21h00

•4

Au XVIII^e siècle, la Bibliothèque nationale de France s'installe au coeur de Paris, dans ce qui est aujourd'hui nommé le Quadrilatère Richelieu. Là, les souverains conservaient leurs livres, des fonds qui ne cessaient d'être enrichis. On y trouve des milliers d'ouvrages mais aussi des collections diverses, qui sont des trésors inestimables légués par les siècles passés pour les générations futures.

NOUS FINIRONS ENSEMBLE



21h00

•6

Depuis trois ans, Max a coupé les ponts avec la bande. En plein craquage, à quelques jours de ses 60 piges, il rejoint en solo sa maison surplombant l'océan. Pour lui remonter le moral, Sabine, sa nouvelle compagne, invite en secret Marie, Éric, Antoine, Vincent et les autres à venir l'aider à passer ce cap.

KOH-LANTA LA LÉGENDE



21h00

TF1

C'est la Réunion ! L'heure des affrontements en individuel a sonné. Mais avant cela, il y a une étape à ne pas rater : la cruciale nomination des Ambassadeurs. Alors qui fera les frais de cette rencontre au sommet ? Et s'effondre, sur l'île des Bannis, c'est le dernier affrontement : deux des trois Bannis vont réintégrer l'aventure à la surprise de tous les autres naufragés.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:21
Dohr	12:36
Asr	15:53
Maghreb	18:27
Icha	19:45

PROPOSÉ PAR LA PREMIÈRE MINISTRE NAJLA BOUDEN

LA TUNISIE SE DOTE D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

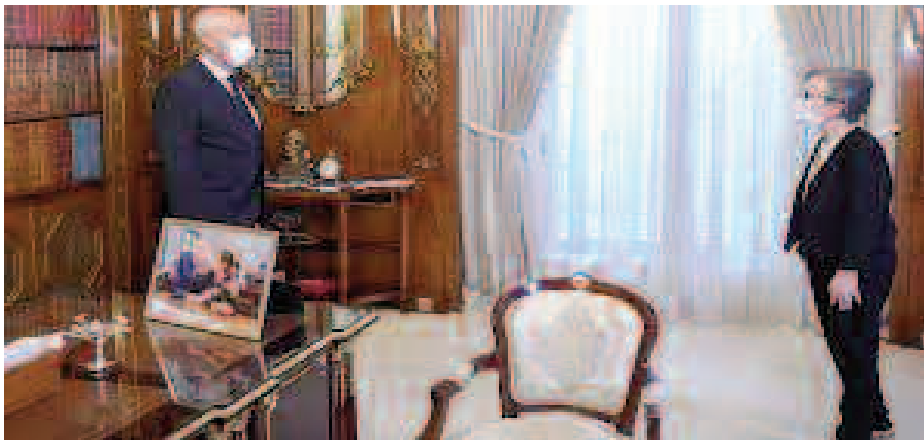
Le Président tunisien, Kaïs Saïed, a annoncé hier dans un communiqué avoir approuvé le nouveau gouvernement proposé par la Première ministre Najla Bouden, nommée fin septembre.

La Tunisie s'est dotée, ainsi hier, d'un nouveau gouvernement, onze semaines après l'éviction du précédent cabinet par le Président Kaïs Saïed, qui s'est arrogé les pleins pouvoirs le 25 juillet.

"Le président de la République promulgue un décret nommant le chef du Gouvernement et ses membres", a indiqué la Présidence dans un communiqué, peu avant la diffusion par la télévision officielle de la cérémonie de prestation de serment.

Pour la première fois dans l'histoire du pays, la formation du gouvernement a été confiée à une femme, l'universitaire Najla Bouden, mais celle-ci ainsi que son équipe jouiront de prérogatives considérablement réduites après le coup de force de Kaïs Saïed. Najla Bouden a été nommée le 29 septembre, plus de deux mois après le limogeage le 25 juillet du Premier ministre Hichem Mechichi par le chef de l'État, qui a également gelé le Parlement et pris en main le pouvoir judiciaire.

Samir Saïd, un banquier, a été nommé ministre de l'Économie et de la Planification tandis que l'avocat Taoufik



Charfeddine a retrouvé le portefeuille de l'Intérieur dont il a déjà été le titulaire entre septembre 2020 et janvier 2021.

Un gouvernement de 26 membres

Dans un discours lors de la prestation de serment, la Première ministre âgée de 63 ans a affirmé que "la lutte contre la corruption sera le plus important objectif" de son Gouvernement, qui compte 25 membres outre sa cheffe.

L'annonce du nouveau Gouvernement survient au lendemain d'une nouvelle manifestation à Tunis contre les mesures d'exception décidées par le président tuni-

sien, à laquelle ont participé au moins 6 000 personnes dans la capitale Tunis.

Après deux mois d'incertitudes, Kaïs Saïed a promulgué le 22 septembre un décret officialisant la suspension de plusieurs chapitres de la Constitution et instaurant des "mesures exceptionnelles", censées être provisoires, le temps de mener des réformes politiques, dont des amendements à la Constitution de 2014. En pleine crise socio-économique et sanitaire et après des mois de blocage politique, Kaïs Saïed avait invoqué un "péril imminent" pour justifier ses actions, dénoncées comme un "coup d'État" par ses opposants et des ONG.

TRIBUNAL DE DAR EL-BEIDA

10 ans de prison ferme requis contre Tayeb Louh

Le procureur général près le tribunal criminel de Dar el-Beïda (Cour d'Alger) a requis hier une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre de l'ex-ministre de la Justice, Tayeb Louh, poursuivi pour entrave au bon déroulement de la Justice, faux en écriture officielle et incitation à la partialité. Le représentant du parquet a également requis l'interdiction à l'encontre de Louh. Pour l'ancien Secrétaire général du ministère, Laâdjine Zouaoui et l'ancien inspecteur général du même ministère, Tayeb Belhachemi, le procureur général a requis 7 ans de prison ferme et l'interdiction. La même peine de prison ferme (7 ans) a été requise à l'endroit de Saïd Bouteflika, frère et conseiller de l'ancien Président Abdelaziz Bouteflika, et de l'homme d'affaires Ali Haddad.

Le parquet général a requis une peine de 3 ans de prison à l'encontre du reste des accusés, à savoir les juges, Mokhtar Belahrach, Samoun Sid-Ahmed, Khaled Bey, ainsi que l'avocat Derfouf Mustapha. Ces derniers sont poursuivis pour leurs interventions, sur instructions de l'ancien ministre de la Justice Tayeb Louh, dans la falsification de documents officiels et de jugements.

Parmi les affaires présentées, l'affaire d'annulation du mandat d'arrêt international émis contre l'ancien ministre de la Justice, Chakib Khelil, ainsi que l'affaire d'intervention, sur ordre du ministre de la Justice Louh, en vue de falsifier un procès-verbal avec effet rétroactif dans le but d'admettre une candidate lors des législatives de mai 2017.

IL S'ENGAGE À ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE

RAMI BENSEBAÏNI, NOUVEL AMBASSADEUR D'OOREDOO ALGÉRIE

Quelques jours après l'annonce de sa collaboration avec l'actrice Malika Belbey, la famille Ooredoo continue de s'agrandir. En effet, pour promouvoir ses offres et incarner ses valeurs, l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a décidé de s'appuyer sur la notoriété d'un nouvel ambassadeur de marque. Il s'agit du footballeur international algérien, et sociétaire du club allemand Borussia Mönchengladbach, Rami Bensebaïni. L'annonce a été faite lors d'une cérémonie organisée ce dimanche 10 octobre, au cours de laquelle un contrat de partenariat d'image a été formellement signé entre la filiale algérienne du groupe qatari, et le défenseur international algérien.

Ramy Bensebaini s'engage ainsi à accompagner, pour les mois à venir, l'entreprise Ooredoo dans plusieurs de ses projets à caractère humanitaire, social et promotionnel en Algérie. Rami Bensebaini, qui a refusé de révéler le montant de ce contrat, ou de s'exprimer sur la récente polémique autour de l'état de la pelouse du stade Tchaker de Blida, s'est dit honoré de rejoindre la grande famille de Ooredoo, qui selon lui "est un exemple d'engagement sociétal, et une référence en matière de promotion des valeurs du sport en général, et du football en particulier". « En tant que joueur professionnel international, je m'engage à apporter mon soutien aux projets de Ooredoo et à défendre les

valeurs de fair-play, de détermination et de réussite auprès des jeunes Algériens", a-t-il déclaré au cours de la cérémonie. Convaincu de l'impact qu'aura cette collaboration sur la visibilité de son groupe, le directeur général d'Ooredoo Algérie M. Bassam Yousef Al Ibrahim s'est, quant à lui, dit heureux de conclure ce nouveau partenariat avec la star algérienne du ballon rond : "Rami Bensebaïni est une idole des jeunes algériens qui incarne à la fois l'ambition, la détermination et l'envie de réussir. Ce sont des qualités fédératrices qui rejoignent les valeurs de Ooredoo. Je suis convaincu que notre nouvel ambassadeur donnera à nos projets plus de visibilité, de rayonnement et d'adhésion".

BILAN COVID EN ALGÉRIE

2 décès et 98 nouveaux cas en 24 heures

Selon le dernier bilan du ministère de la Santé, l'Algérie a enregistré 98 nouvelles contaminations contre 107 cas confirmés recensés la veille. Pour les guérisons, le bilan a fait état de 81 nouveaux cas rétablis de la maladie. Quant aux victimes de Coronavirus, le bilan fait état de 2 nouveaux morts. "Par ailleurs, 14 patients sont actuellement en soins intensifs", ajoute la même source. Le bilan total des contaminations de coronavirus s'élève ainsi à 204.695 cas confirmés ; celui des décès à 5.855 morts.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

SAISIE DE PRÈS DE 37,5 KG DE CANNABIS À EL-HARRACH

"Trois individus ont été arrêtés par la sûreté de wilaya d'Alger, représentée par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'El Harrach pour possession de drogues et de psychotropes aux fins de vente dans le cadre d'un groupe criminel organisé", a indiqué, lundi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Dans le cadre des investigations menées par ladite brigade sous la supervision du parquet compétent, 37,5 kg de cannabis et 347 comprimés psychotropes ont été saisis, outre (07) téléphones portables et un (01) véhicule touristique", ajoute le communiqué. Après finalisation des procédures légales en vigueur, les mis en causes ont été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent.